

COMPTE RENDU



REUNION PUBLIQUE n° 1 - Dimanche 29/03/2026
CHANTIERS DE RECONSTRUCTION & AUTRES TRAVAUX

La Place

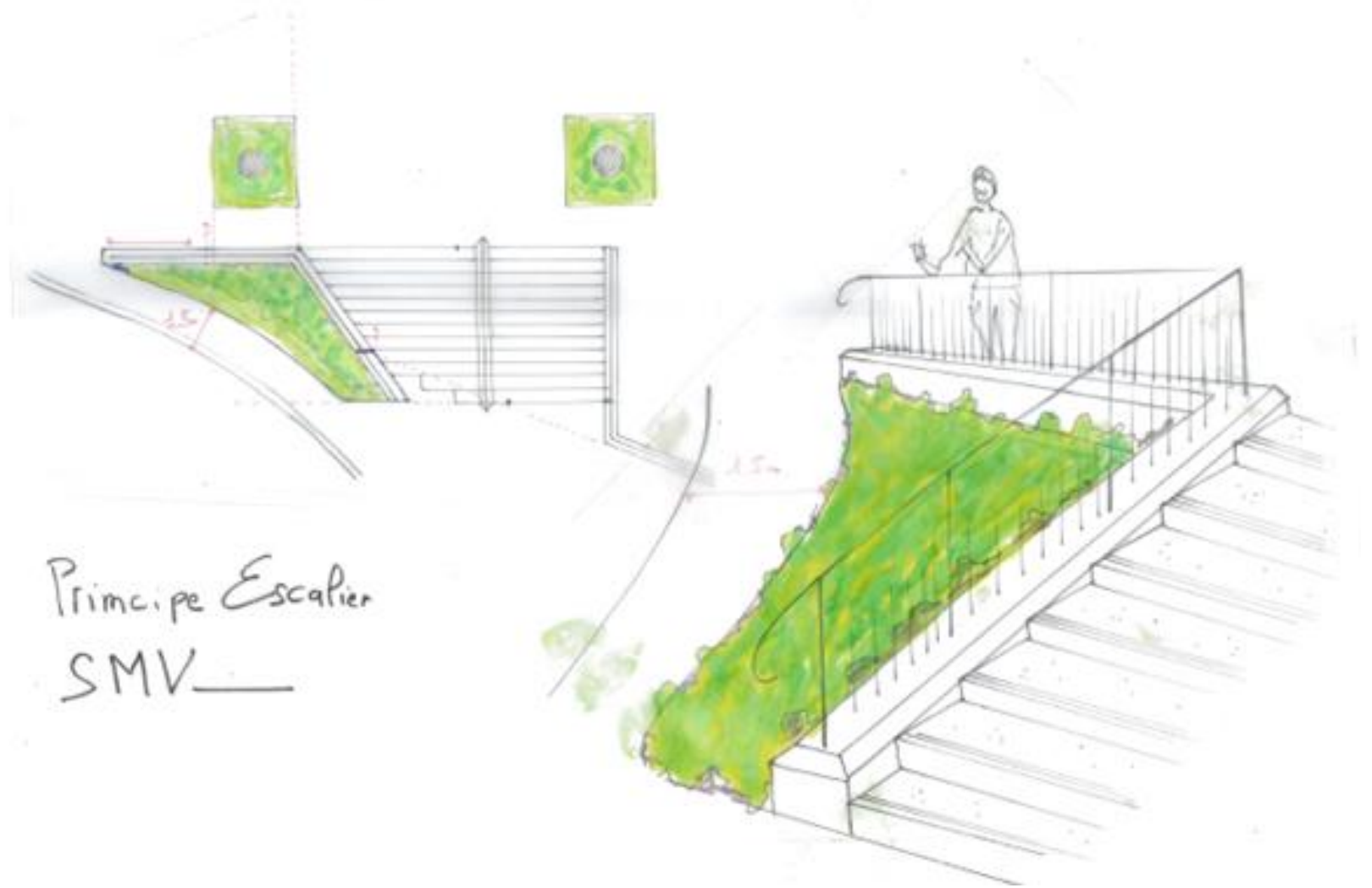
Réunion du mercredi

25/03/2026 à 10h

Place du Général de Gaulle, devant la mairie :

Une **modification** est prévue
au niveau de l'escalier
rejoignant la rue Kellermann :

la pente pavée sur le côté droit,
jugée trop raide, sera
remplacée par un espace vert
bordé d'un garde-corps en fer
forgé.



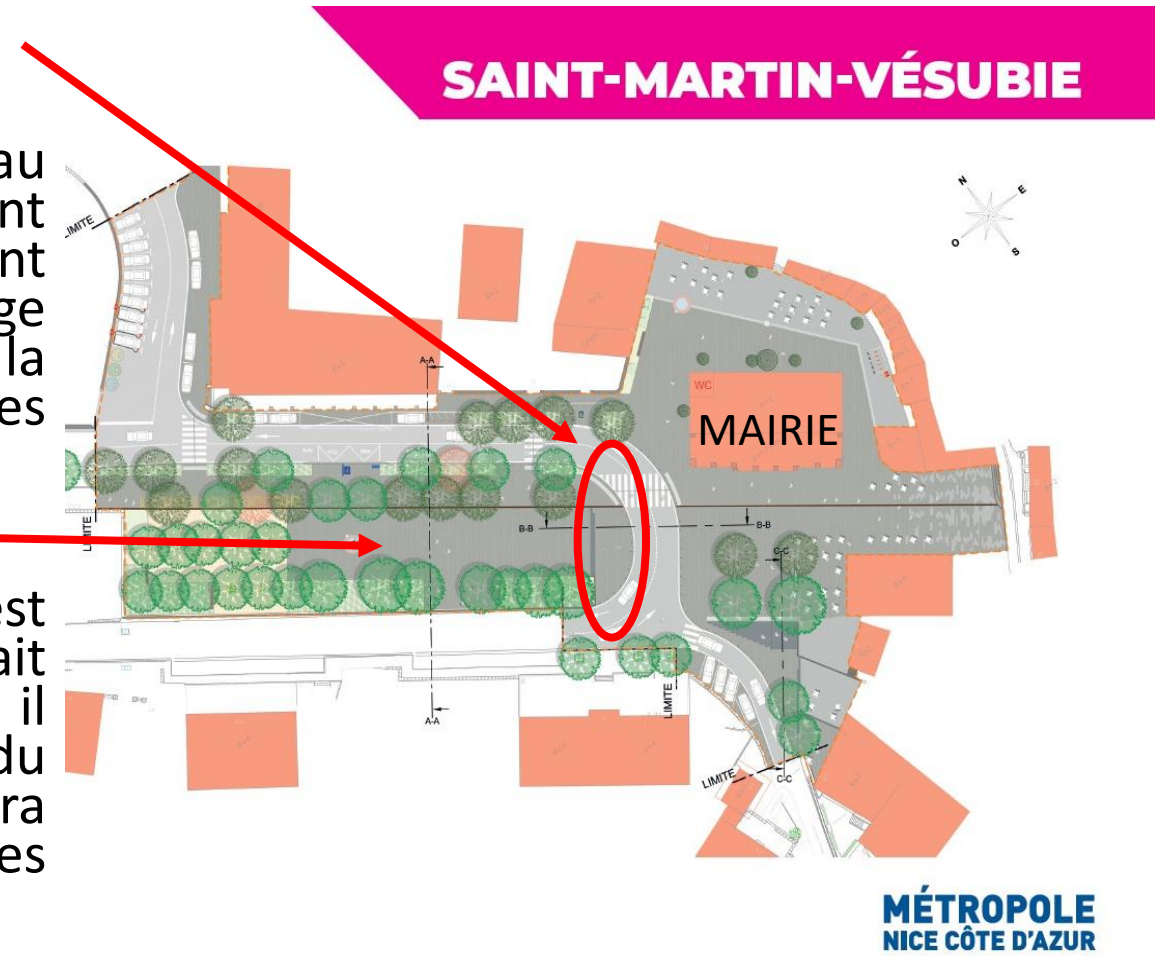
Questions du public et réponses apportées

- Interrogation sur les **marches de la place des allées** qui mènent à la place de Gaulle.

Réponse : ces marches, qui font descendre le public au milieu du tournant, peuvent être potentiellement dangereuses donc nous devons réfléchir à la façon dont il est possible de 1. canaliser la foule vers le passage piéton pour que les riverains y traversent et 2. ralentir la circulation au niveau de ce passage pour que les riverains traversent en sécurité.

- Y aura-t-il un **terrain de boules** ?

Réponse : la construction d'un terrain de boules n'est pas prévue, car une installation permanente pourrait susciter des nuisances pour le voisinage (par exemple, il faudrait insonoriser tous les bois du pourtour du terrain). En revanche, le sol étant en terre battue, il sera tout à fait possible d'improviser des parties de boules dans le respect des règles élémentaires de voisinage.



Questions du public et réponses apportées

- Interrogations sur la **circulation des personnes handicapées**

Réponses :

- Pour la place des allées, la terre battue est prévue pour être stabilisée et n'entravera pas la circulation des personnes handicapées. Nous resterons vigilants si toutefois cela n'était pas le cas.
 - Pour la descente des trottoirs en général, cela a normalement dû être pris en compte dans le parcours envisagé lors des plans de la métropole. Nous allons étudier ce parcours, et intervenir au cas par cas s'il s'avère qu'il est impossible de descendre tout ou partie d'un trottoir.
- Quid des **poubelles** ?

Réponses :

- Nous avons des poubelles en stock qui sont en attente d'être posées sur la place. Nous prendrons évidemment en compte l'esthétisme pour qu'elles puissent être installées sans dénaturer la place.
- Nous avons bien noté la remarque d'un habitant qui suggère des poubelles à mégots.

Questions du public et réponses apportées

- **Question spécifique à Altitude 1000** : le conseil municipal du 05/12/2025 avait voté une convention avec Altitude 1000, pour assurer la réfection du trottoir sous les arcades, qu'en est-il ?

Réponse : n'ayant pas pris part à ce conseil municipal puisqu'il s'agissait de l'ancienne municipalité, nous devons étudier cette convention pour vous apporter une réponse plus précise. Notre but sera évidemment d'équilibrer les intérêts de la commune et ceux de Altitude 1000 pour trouver une solution gagnant-gagnant.

- Questions sur les **parkings**

Réponses :

- Pour le parking à motos : il est prévu devant La Royale 2 ;
- Nous retenons l'idée d'un parking à vélos, qui n'est pour l'instant pas prévu mais nous pouvons l'envisager.
- Pour les voitures électriques, deux places sont prévues. Nous notons la remarque d'un habitant qui alerte sur le fait que ce ne sera pas assez l'été (il préconise 4 places).

Questions du public et réponses apportées

- Par quelle eau sera alimenté **l'arrosage automatique** ?

Réponse : nous allons poser la question.

- Suggestion notée et qui sera portée à l'étude : déplacement des containers enterrés entre la poste et le vétérinaire, en supprimant quelques places de parkings le long du trottoir.

/!\ A noter toutefois : nous ne pouvons pas tout de suite retirer et délocaliser ces containers qui viennent juste d'être enterrés. Un meilleur emplacement à leur trouver est une question sur le long terme qui doit être étudiée correctement.

L'église paroissiale

- Le permis présentant les travaux de mise en sécurité et d'étanchéité de l'église est obtenu par la Municipalité sortante
- Architecte : Monsieur MADALENAT

Réunion programmée le 15 avril 2026 avec **l'Agence 06 qui assiste la commune en Maîtrise d'ouvrage.**

Le curé de la Paroisse Frédéric APPIANO a été convié.

Réhabilitation de L'immeuble rue Jacques Barraja :

2 appartements : un studio et un duplex

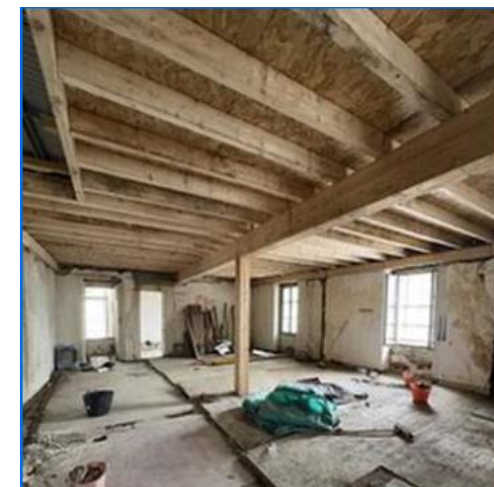


Réhabilitation de l'ancien Presbytère 2 appartements

- Les travaux suivent leur cours
- Une réunion a lieu tous les lundis à 14 heures avec Coline MASSON l'architecte coordonnatrice des travaux et

L'AGENCE06
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

- Assistance à Maîtrise d'ouvrage du Département
- Livraisons : Juin et septembre



Questions du public et réponses apportées

- Les **travaux rue Barraja** vont-ils se **poursuivre cet été** malgré l'échafaudage?

Réponse : a priori oui. Mais nous notons qu'il y a un souci potentiel de sécurité en cas de forte affluence dans la rue, comme cela pourra être le cas cet été. Nous allons nous renseigner sur les différentes dates de fin des travaux intérieurs et extérieurs, et réfléchir à la sécurisation de l'extérieur cet été si l'échafaudage est prévu pour être toujours en place.

- Quelle est la **destination prévue du petit jardin** en face du presbytère ?

Réponse : pour l'instant rien n'a été décidé. Il faut d'abord le sécuriser et le réhabiliter.

Frairie : visite chantier jeudi 26 mars

Place :

- Fin des travaux sur les réseaux (eau et assainissement) prévue le 10 avril prochain.
- Demande formulée :
 - Reprise goudron de la tranchée.
 - Enlèvement canalisation provisoire et pompe de relevage du Ribas qui ne sont plus en service.

Frairie : visite chantier jeudi 26 mars

Montée :

- Début des travaux : 7 ou 13 avril
- Enlèvement poteaux électriques (Enedis et la Métropole sont en discussion pour organiser cet enlèvement)



Frairie : visite chantier jeudi 26 mars

Montée :

- Début des travaux : 7 ou 13 avril
- Continuité mur en pierre



Frairie : visite chantier jeudi 26 mars

Montée

- Début des travaux : 7 ou 13 avril, fin des travaux prévue fin mai
- Elargissement du virage pour une bonne giration



Chantiers de reconstruction

Secteur du pont dit de « Venanson » > Pont Maïssa

Réunion avec la Métropole mercredi 25 mars en Mairie

Description des travaux

Les travaux intègrent :

- Les protections de berges du Boréon au droit de chacun des deux ouvrages d'art sur un linéaire variable mais de l'ordre de 12 m en amont et en aval de chaque ouvrage ; avec comme objectif de protéger les culées des 2 ouvrages.
- Les ouvrages d'art de Venanson et de Maïssa ;
- Les travaux de voirie associés pour raccorder les voiries et permettre la mise en service des ouvrages (terrassements, assainissement, chaussées, équipements, signalisation) ;
- Les travaux de réseaux et/ou de génie civil selon les réseaux :

Pont dit de « Venanson » et Pont Maïssa

■ Contexte

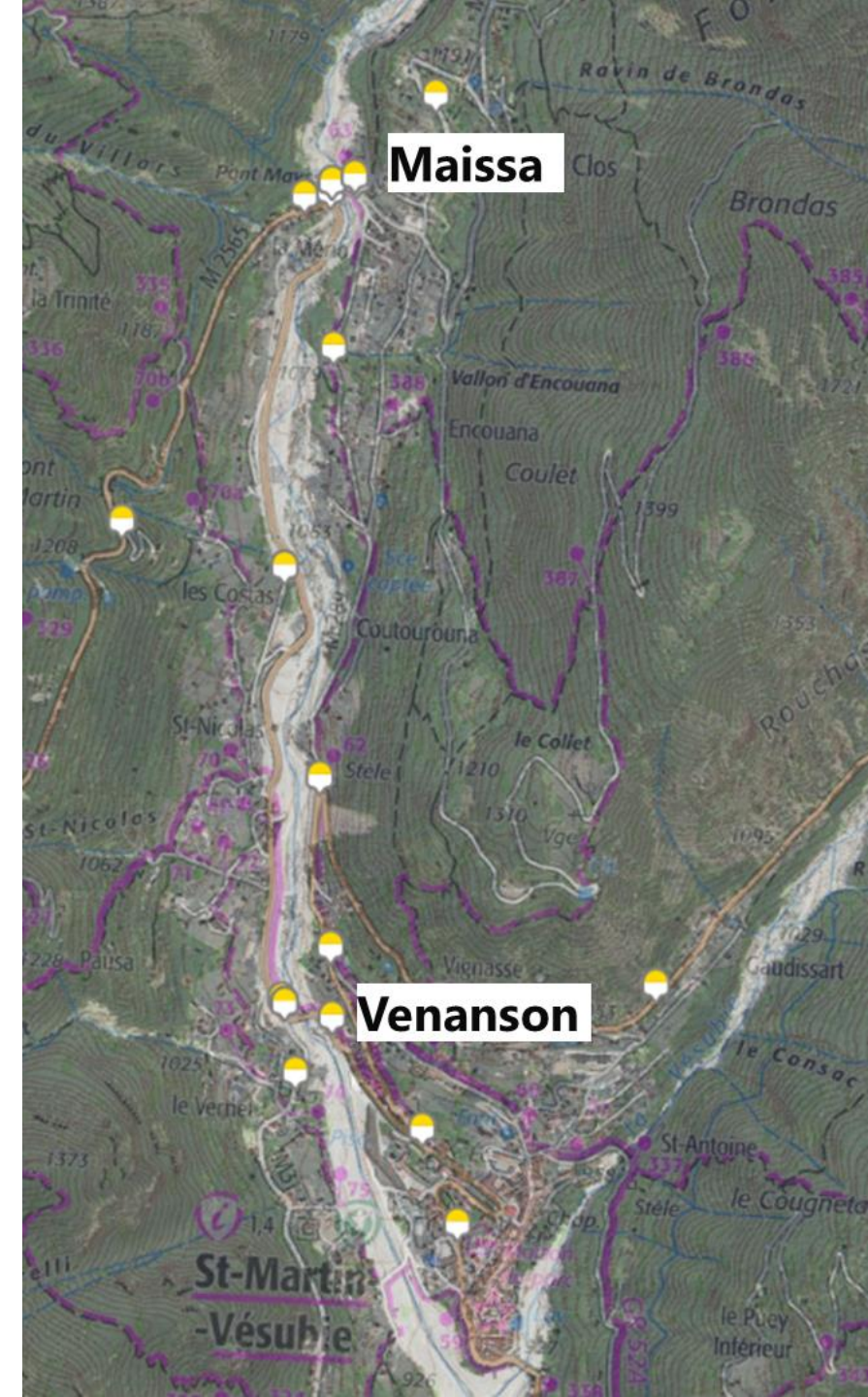
- Reprise des études pour la réalisation des ponts de Maïssa et Venanson depuis juin 2025, et passation d'un marché.
- Marché notifié le 19/02/2026 au groupement **COLAS France, AGENCE COZZI-GAGNE, Construction Métallique-BOTTE FONDATIONS**

■ Descriptif du marché

- La construction des ouvrages suivants:
 - ▶ Pont Maïssa – RM89
 - ▶ Pont de Venanson – RM2565
- **Ouvrage de type treillis Warren**

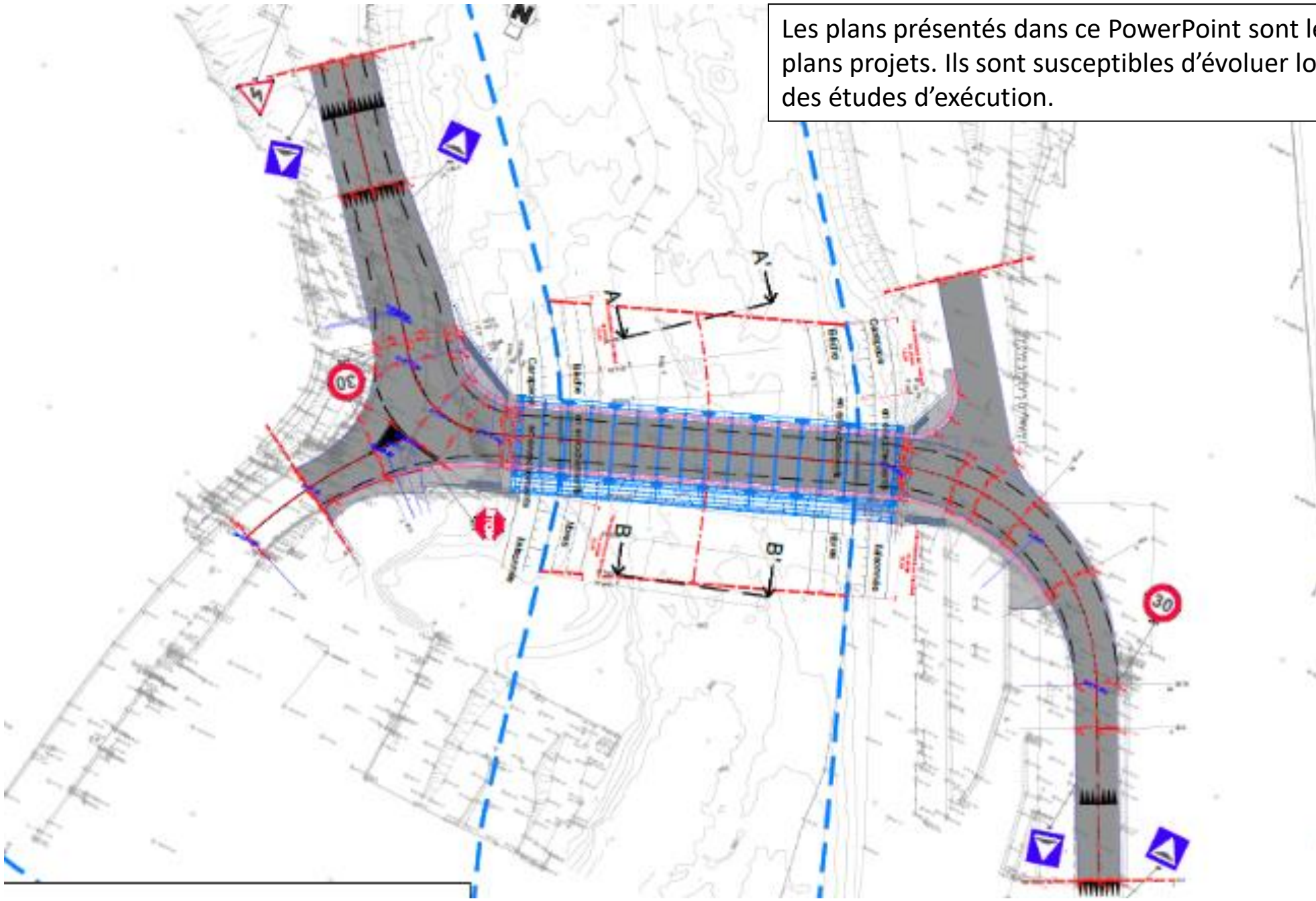
■ Coût des travaux :

- Venanson : 6,8 M€ TTC
- Maïssa : 7,2 M€ TTC



Pont dit de « Venanson »

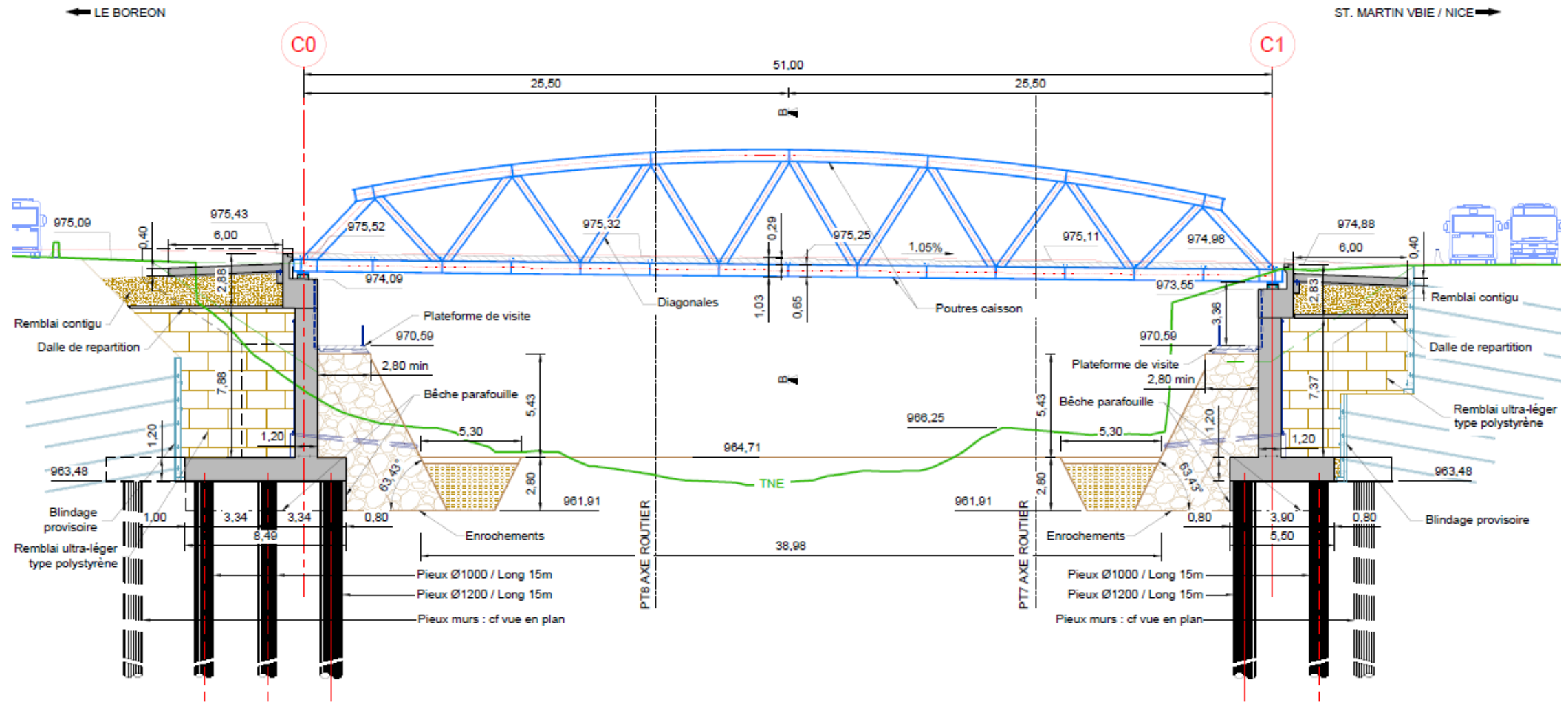
Les plans présentés dans ce PowerPoint sont les plans projets. Ils sont susceptibles d'évoluer lors des études d'exécution.



Pont dit de « Venanson »

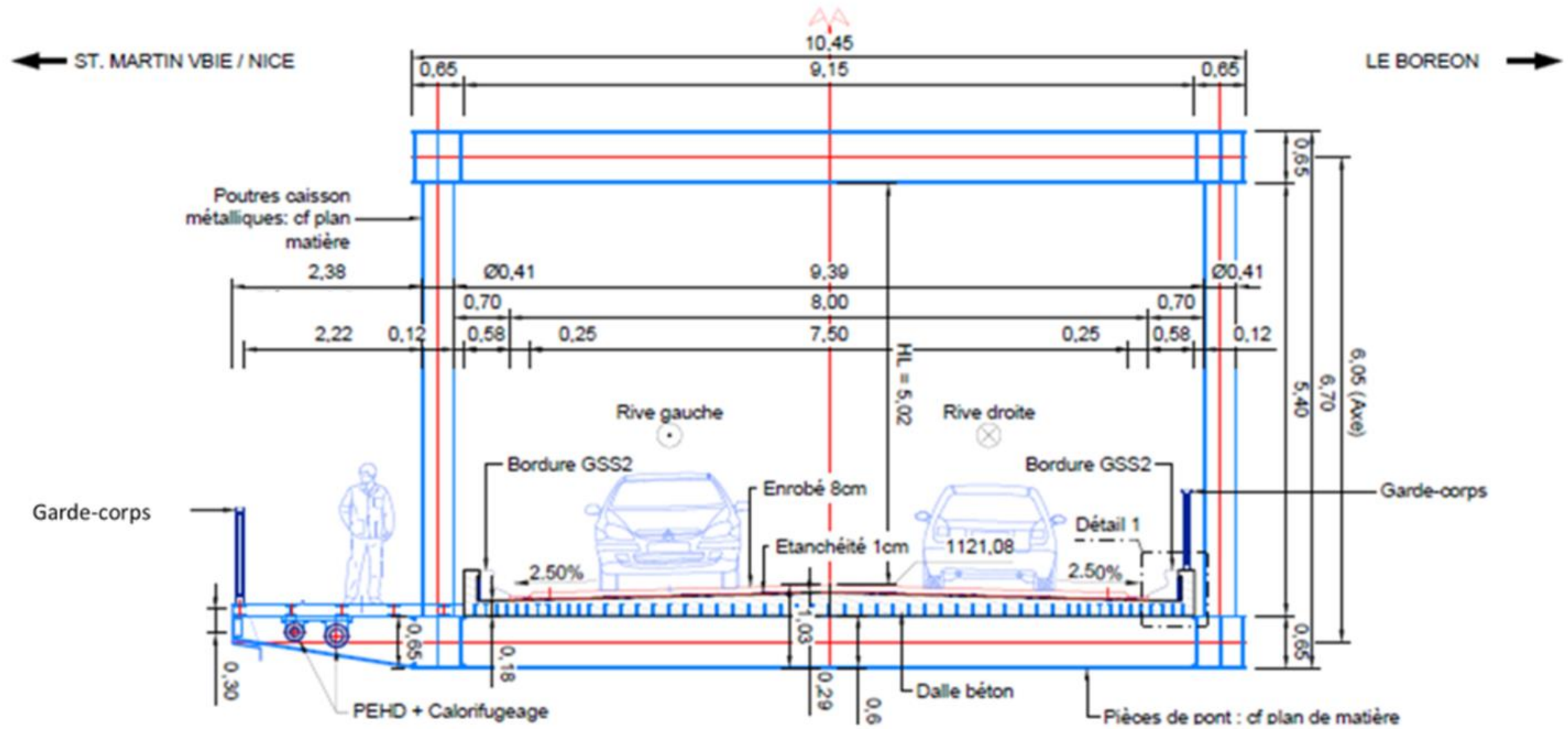
COUPE LONGITUDINALE A-A - AMONT

ECH : 1/200



P.C. 949.00m NGF

Pont dit de « Venanson »

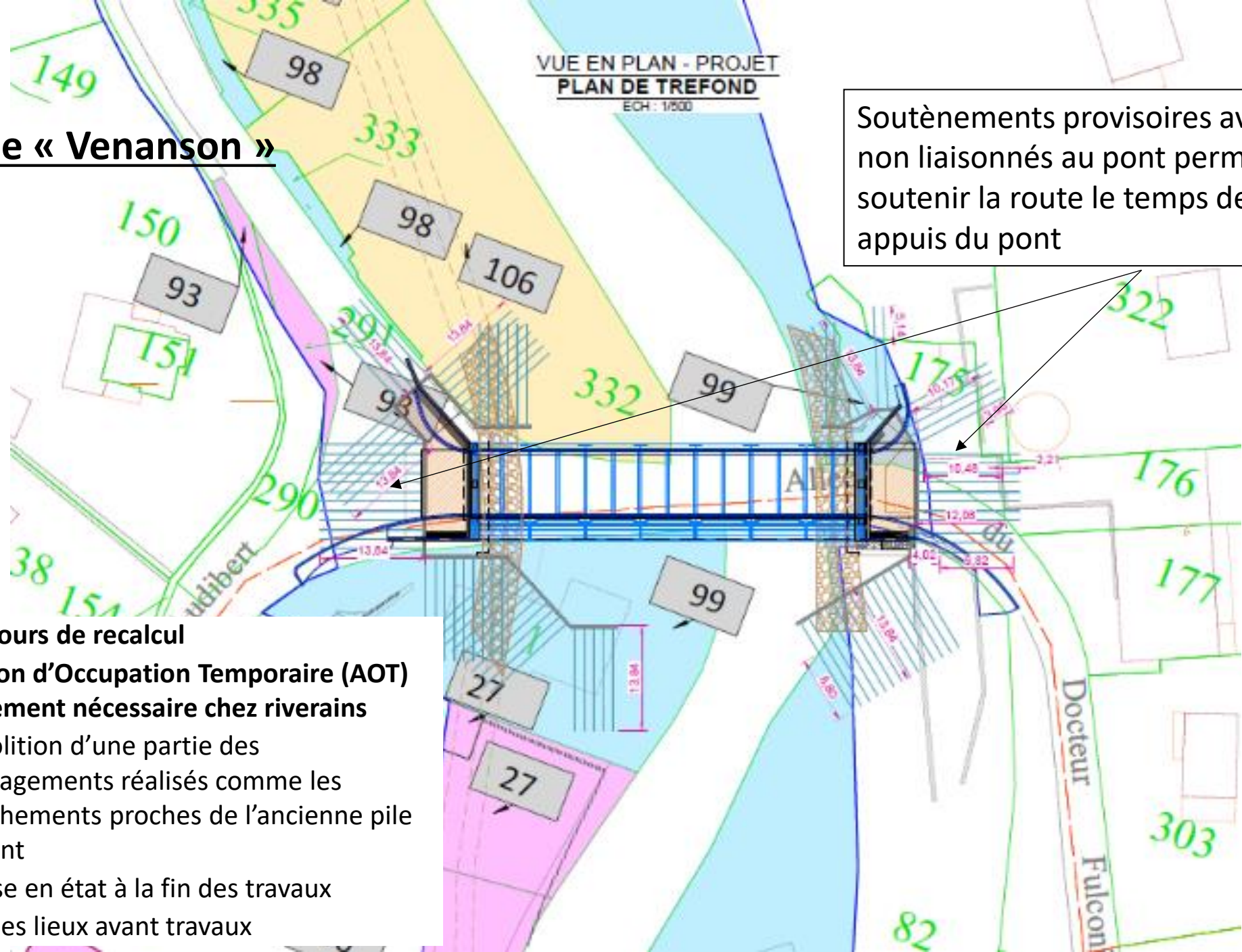


VUE EN PLAN - PROJET
PLAN DE TREFOND
ECH : 1/500

Soutènements provisoires avec ancrages non liaisons au pont permettant de soutenir la route le temps de réaliser les appuis du pont

Pont dit de « Venanson »

- Clous en cours de recalcul
- Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) éventuellement nécessaire chez riverains
 - Démolition d'une partie des aménagements réalisés comme les enrochements proches de l'ancienne pile du pont
 - Remise en état à la fin des travaux
 - Etat des lieux avant travaux



Pont dit de « Venanson »

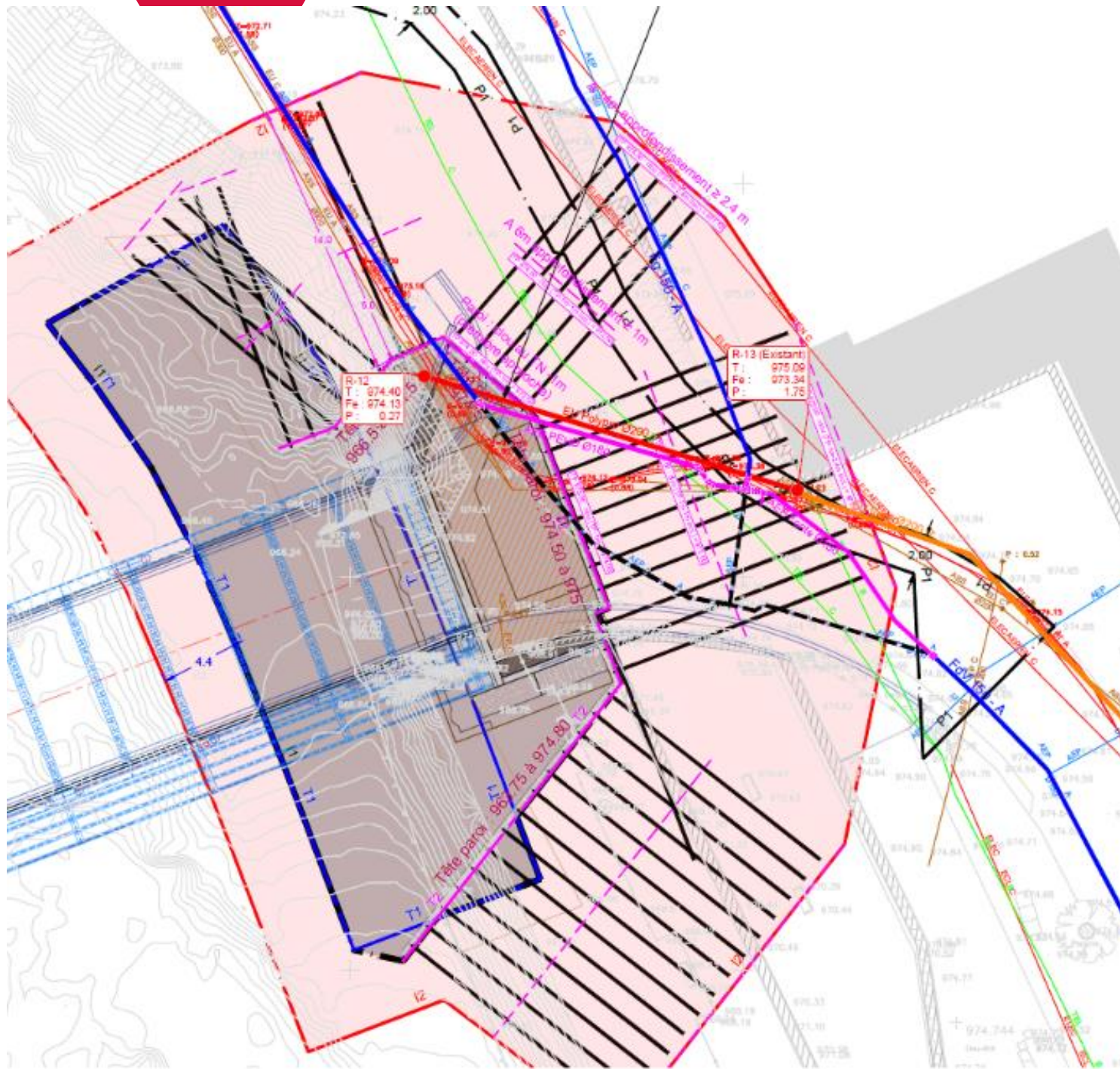
Dévoitement réseaux en cours

⇒ Nécessité de dévier les réseaux afin de permettre la réalisation des culées

⇒ Dévoiements nécessaires seulement en rive gauche :

- REA – en cours
- Orange (dévoitement effectué)
- Enedis (dévoitement effectué)

=> Temporalité : janvier à avril

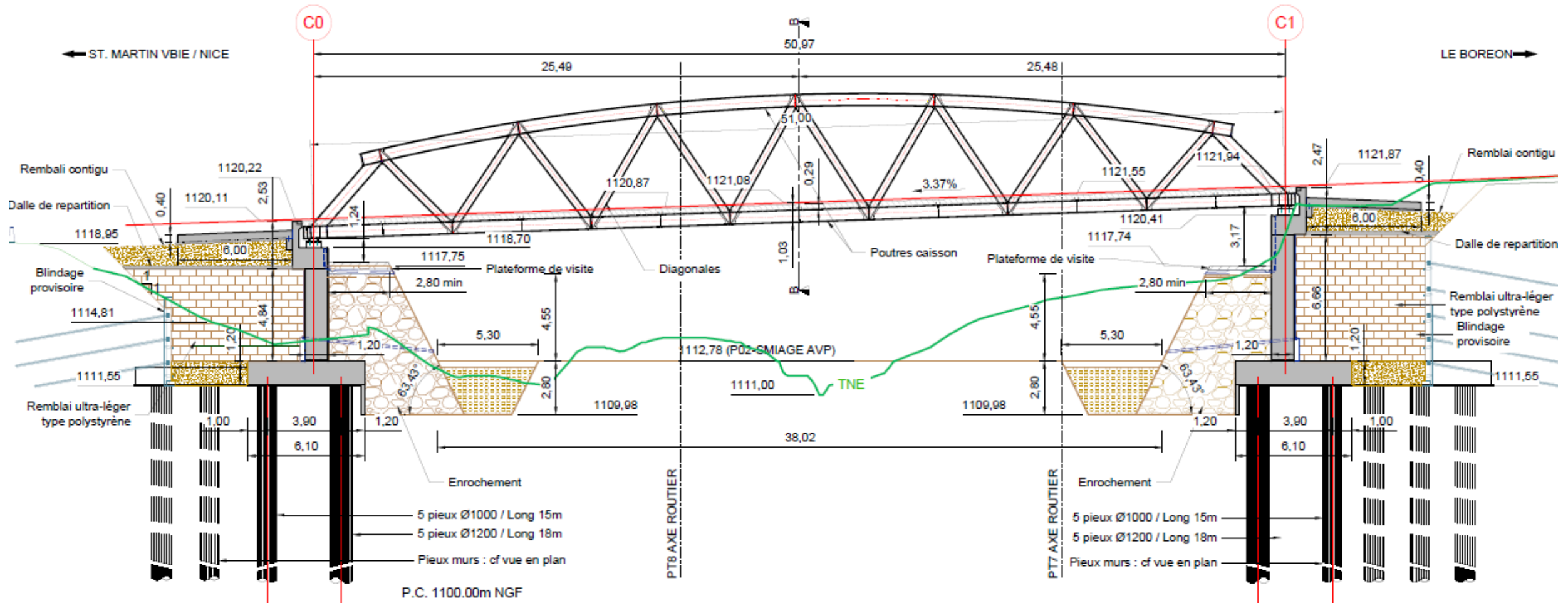


Pont Maïssa

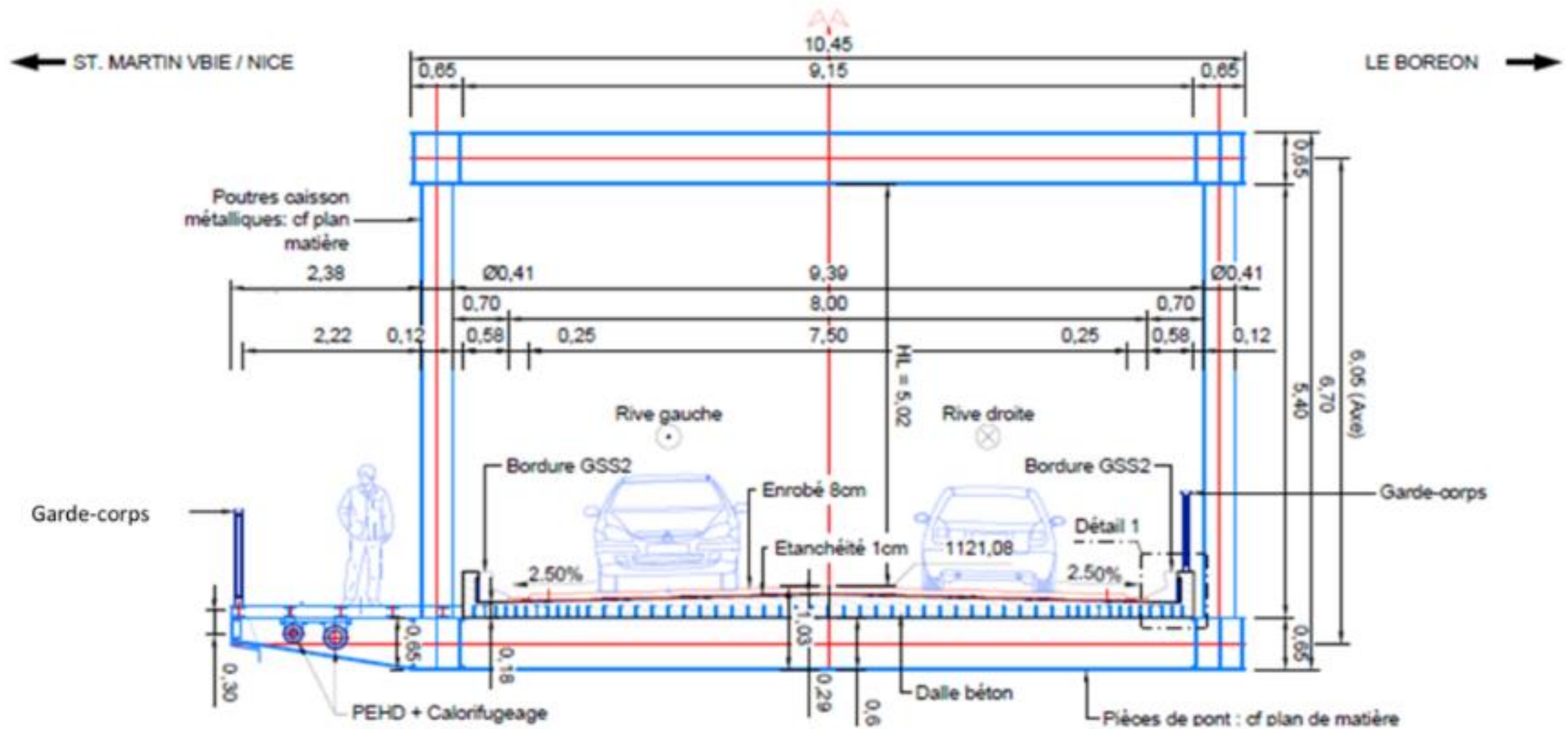
COUPE LONGITUDINALE A-A

ECH : 1/200

Continuité hydraulique
avec les aménagements
de berges déjà réalisés

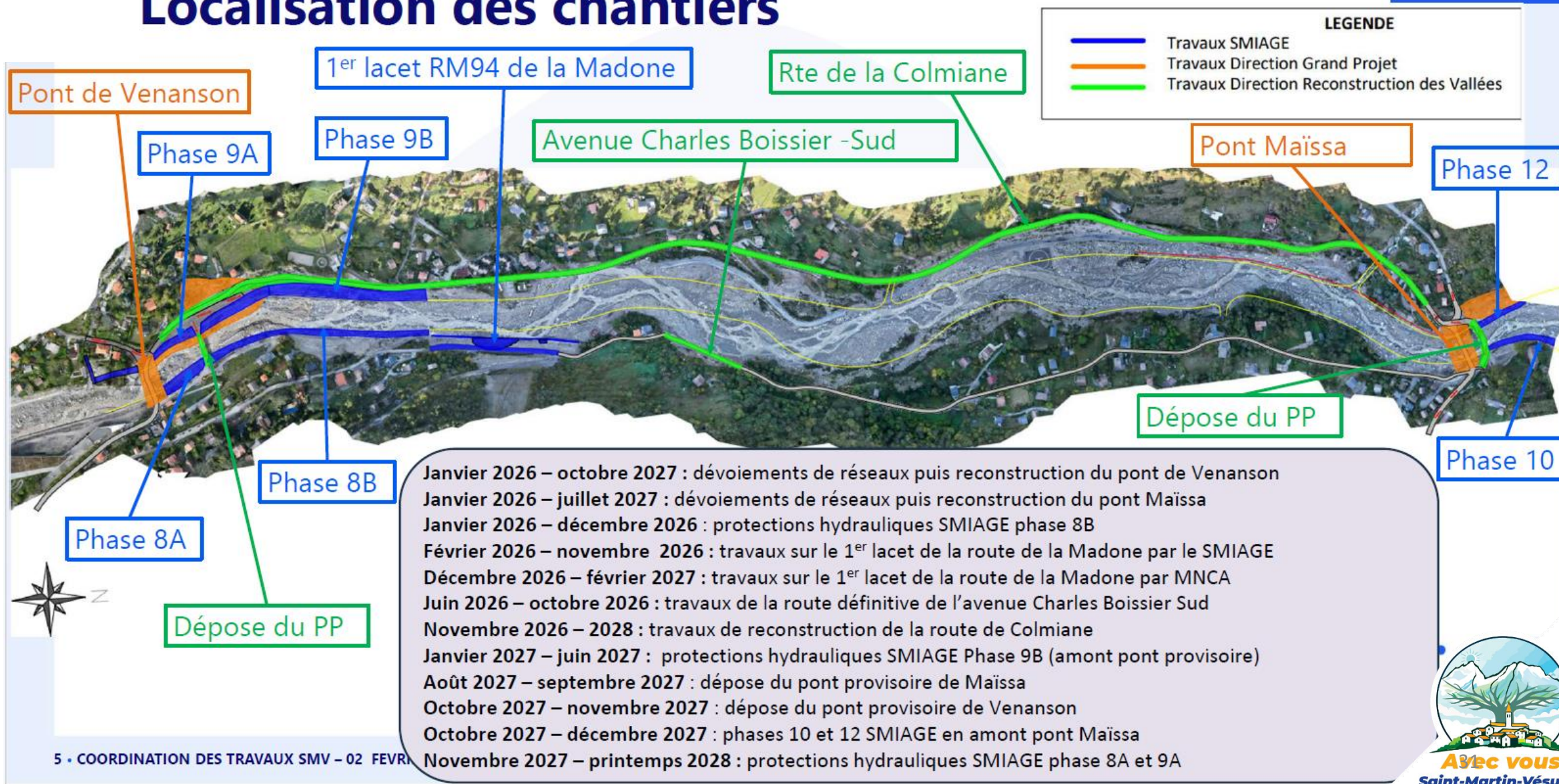


Pont de Maïssa



Entre le pont dit de « Venanson » et le pont Maïssa

Localisation des chantiers



Demandes formulées lors de la réunion

Le nom du Pont dit de « Venanson »

- Consultation publique

Couleur des ouvrages

- Pas bleu
- A priori gris anthracite (attente d'éventuelles autres propositions de la Métropole)

Questions du public et réponses apportées

- Les **passages piétons** prévus sur les ponts seront-ils bien **réservés aux piétons** ?

Réponse : oui, les vélos devront passer sur le pont comme les voitures.

- Comment pourra t-on **circuler à Charles Boissier pendant les travaux**?

Réponse : les dévoiements sont prévus pour se terminer fin avril. Ensuite, la Métropole organisera certainement la circulation avec une signalétique provisoire. Mais nous nous renseignerons sur le fait de savoir s'il sera possible de circuler pendant les nuits de travaux prévues, et pendant les travaux sur les culées.

Questions du public et réponses apportées

- Le **polystyrène temporaire** prévu semble poser un **risque environnemental**.

Réponse : le polystyrène est une solution adaptée lorsque, comme ce sera le cas ici, les matériaux sont confinés et ne vont donc pas se retrouver dans l'eau. Mais nous pouvons toujours demander s'il est possible de remplacer le polystyrène par un matériau moins polluant.

- Comment prévenir le **risque sanitaire de la poussière** dégagée par tous ces chantiers ?

Réponse : nous veillerons, particulièrement en été, à ce que des mesures soient prises pour limiter la poussière (par exemple : arroser les chantiers régulièrement).

Questions du public et réponses apportées

- **Questions** posées sur lesquelles **nous allons nous renseigner** :
 - Présence ou non d'un rond point à la sortie du pont de Venanson :
 - Eclairage ou non des deux ponts la nuit ;
 - Risque de verglas pour la pente de 3.5% qui est prévue.

Route de la Madone : précisions

- **Une procédure est en cours**, le tribunal administratif a été saisi dans le conflit qui oppose le Métropole de Nice et le groupement d'entreprises de la vallée de la Vésubie.
- **Cette inertie prolongée pénalise directement la commune**, ses habitants, les professionnels, les associations, le diocèse ainsi que l'activité touristique autour du sanctuaire de la Madone de Fenestre.
- **La décision rendue par le tribunal administratif de Nice le 13 mai 2025 ne constitue pas un jugement sur le fond**. Elle souligne que les éléments présentés par les différentes parties sont contradictoires et insuffisants pour établir les responsabilités. Le Tribunal a ordonné en conséquence une nouvelle expertise judiciaire afin d'éclairer définitivement la situation.
- **D'après la Municipalité sortante**, la nouvelle expertise va être longue (1 an à 1 an et demi) et pendant ce temps les travaux ne peuvent toujours pas continuer.
- **Au printemps** la solution de la piste provisoire pour les professionnels pourrait être reconduite par la Métropole. Comme l'an passé, la Préfecture n'accordera pas d'autorisation individuelle.
- **Déblocage potentiel** : le changement en cours de la Présidence et de la composition du Conseil Métropolitain suite aux élections municipales. A suivre...

Le musée

- Le permis de construire a été obtenu par la Municipalité sortante.
- L'architecte est Cyril CHENEBEAU
- **Les travaux devraient commencer en septembre.**
- Entre temps : travaux sur le dévoiement des réseaux pour la protection des fouilles par un enrochement



Assistance à la Maîtrise d'ouvrage :

L'AGENCE06
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Réunion programmée
le 15 avril 2026.

Éric GILL a été convié.

Questions du public et réponses apportées

- Le **permis** pour les travaux a-t-il été **affiché** ?

Réponse : oui, depuis décembre 2025.

- Rappel par une personne de l'assistance qu'il faudrait se pencher sur la **reconsidération du PLU** et des terrains du fonds Barnier.

Réponse : c'est bien noté, nous l'avons en tête.

Questions supplémentaires diverses

- Le **cabinet d'infirmière** ne semble pas adapté pour l'accueil des **personnes handicapées** ?

Réponse : nous sommes au courant de ce problème, qui rejoint le problème du fait que ce cabinet n'est pas non plus adapté pour y installer correctement un médecin généraliste. Nous recherchons activement une solution pour pouvoir proposer un accueil idoine et attirer un médecin.

- A qui peut-on **s'adresser au sein de la municipalité**, selon nos questions ?

Réponses :

- Nous avons mis en place des groupes de travail, vous pouvez retrouver leur composition à l'accueil de la mairie et demander à ce que votre question soit transmise au groupe adéquat ;
- Le maire effectue des permanences un samedi sur deux à la mairie (sans rendez-vous) pour répondre à vos questions. Plus de renseignements à l'accueil de la mairie.

Merci



REUNION PUBLIQUE n° 1 - Dimanche 29/03/2026
CHANTIERS DE RECONSTRUCTION & AUTRES TRAVAUX